

Pré requis

Cette formation ne nécessite pas de pré requis

Démarche pédagogique

- Alternance de transfert pédagogique et de présentation d'outils
- Méthode interactive et participative qui fait appel aux expériences professionnelles de chaque participant
- Exercices pratiques

Moyens techniques

Salle de formation

Equipe pédagogique

Formateur expert

Modalités d'évaluation

Orale sous forme de questions/réponses et exercices

Validation de la formation

Attestation de fin de formation

Compétences visées

- Maîtriser le fonctionnement, le rôle et les attributions du CSE et de la CSSCT.
- Contribuer à une politique globale de santé au travail et de prévention des risques

Objectifs spécifiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre la réglementation encadrant le fonctionnement, le rôle et les attributions du CSE et de la CSSCT.
- S'approprier les méthodes et outils pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.
- Participer au développement de la prévention des risques dans l'entreprise.

Programme

Le rôle et fonctionnement du C.S.E. :

- Le cadre juridique.
- Les moyens.
- Documents et réunions
- Le règlement intérieur.
- Les ressources financières du CSE
- Les consultations et les attributions.
- Le droit d'alerte.
- Les expertises.
- La B.D.E.S.
- Les différentes commissions.

Bases Prévention :

- Définitions/Statistiques
- Les enjeux/Les responsabilités
- La prévention des risques
- L'obligation de prévention et l'obligation de résultat

Les risques professionnels :

- Les grandes familles de risques
- Repères réglementaires
- Identifier, évaluer et coter un risque
- Les Principes Généraux de Prévention
- Le DUER

Analyser une situation de travail et enquête accident

- Méthode
- Outils
- Conditions de réussite

Modalités et délais d'accès

Durée : 3 jours (soit 21 heures) ou 5 jours (35 heures) en fonction de l'effectif de l'entreprise.